

## **Compte rendu de la 19<sup>ième</sup> réunion du conseil d'administration de l'Association des retraitées et retraités de l'ÉTS (ARRÉTS) tenue le 26 janvier 2022 en vidéoconférence**

---

Étaient présents :

Anne Thibaudeau, qui présidait,

Louis Davignon, adjoint

Guy Gosselin, vice-président

Francine Philibert, trésorière,

Francine Gamache, qui en assurait le secrétariat

### **1. Adoption de l'ordre du jour.**

Anne Thibaudeau présente l'ordre du jour qui est adopté avec l'ajout du point 4.4 Gestion des adhésions. Anne Thibaudeau en fait la proposition et Guy Gosselin l'appuie.

### **2. Adoption du procès-verbal de la 18<sup>ième</sup> réunion du conseil d'administration tenue le 1<sup>er</sup> septembre 2021.**

Au point 7.4 remplacer la dernière phrase par : L'information sera transmise aux membres. Le compte rendu est ensuite approuvé à l'unanimité, proposé par Francine Gamache et appuyé par Louis Davignon.

### **3. Préparation de l'Assemblée générale du 8 février 2022**

Divers documents qui seront présentés à la prochaine assemblée générale sont présentés pour commentaires, s'il y a lieu

#### **a. Avis de convocation et avis de candidatures**

Anne Thibaudeau présente le projet d'avis de convocation et appel de candidatures.

#### **b. Projet d'ordre du jour de l'AGA**

Anne Thibaudeau nous présente un projet d'ordre du jour.

#### **c. Projet du procès-verbal de l'AGA du 28 janvier 2021**

Aucun commentaire n'est émis sur le projet du procès-verbal du 28 janvier 2021.

#### **d. Rapport de la présidence**

Anne Thibaudeau présente aussi le rapport de la présidence qui sera présenté à l'assemblée générale et qui sera aussi envoyé aux différents contributeurs.

#### **e. Rapport de la trésorerie : État des résultats pour l'exercice 2021; Relevé bancaire de Desjardins au 31 décembre 2021; Détails des transactions**

Francine Philibert présente les 3 rapports reflétant les activités financières de l'année 2021.

#### **f. Projet de résolution (AGA\_08-02-2022\_01) concernant le congé de cotisation pour l'année 2022**

Anne Thibaudeau présente un projet de résolution à proposer aux membres pour accorder un congé de cotisation pour l'année 2022. Les membres échangent sur cette question et donnent leur accord à la proposition.

**g. Désignation d'une personne présidente et d'une personne secrétaire d'élection s'il y a lieu**

Les mises en candidature pourront être déposées jusqu'au vendredi 4 février 2022. C'est Francine Gamache qui recevra les candidatures et qui fera rapport à l'Assemblée.

**4. Varia**

**1. Propositions d'activités**

Guy Gosselin s'informerait sur la possibilité d'organiser une visite de l'exposition sur Monet à l'Arsenal. Différentes autres suggestions sont énoncées : une visite au Jardin Botanique avec boîte à lunch plutôt que repas au restaurant, pique-nique, marche dans le Vieux-Montréal, Biosphère. On demandera aussi des suggestions de la part des membres lors de l'Assemblée annuelle.

**2. Procédure de paiement de l'ARRÉTS – Procédure de paiement des frais de scolarité**

Quelques étudiants ont payé leurs frais de scolarité par erreur dans le compte bancaire de l'ARRÉTS plutôt que dans le compte prévu à cet effet de l'ÉTS, ce qui entraîne une forte lourdeur administrative. Comme il y a actuellement congé de cotisation, donc aucun frais à payer pour l'ARRÉTS, Francine Gamache fera modifier le site web pour qu'il n'y ait plus de possibilité de payer des frais en passant par le site web de l'ARRÉTS

**3. Suivis divers**

- **Attribution de dons** – À la suite d'une demande du PRECI, les membres s'interrogent sur l'opportunité d'avoir une politique d'attribution de dons à divers organismes ou plutôt une petite bourse récurrente. Compte tenu de la pandémie actuelle, nous n'avons pas pu organiser beaucoup d'activités de telle sorte que nos dépenses ne sont pas représentatives de ce qu'elles pourraient être en temps normal. Les membres conviennent de revenir sur ce sujet lorsque les activités plus normales auront repris.

- **Transmission d'offres d'emploi** – L'ARRÉTS a reçu quelques demandes de firmes qui souhaitent que l'on transmette des offres d'emploi aux membres. Nous avons convenu de ne pas aller de l'avant en ce sens.

- **Armoiries et désignation des pavillons** – Aucun nouveau développement ne nous a été signalé sur ces dossiers.

**4. Gestion des adhésions**

Guy Gosselin informe les membres du logiciel SimplyK qui est utilisé par plusieurs OBNL pour la gestion de leurs adhésions et le paiement des cotisations. Il transmettra aux membres les coordonnées afin qu'on en puisse évaluer la pertinence dans le cas de l'ARRÉTS.

## **5. Levée de la réunion**

La réunion est levée à 11h40